GUIDE
OPHTALMOLOGIE
2024

ESSILOR SOLUTIONS
OPHTALMOLOGIE

UN AUTRE REGARD **SUR VOTRE MÉTIER**

SOMMAIRE

P 04 RÉFRACTION

06 RÉFRACTEURS
12 ÉCRANS D'OPTOTYPES ET PROJECTEURS
14 AUTO-KÉRATO-RÉFRACTOMÈTRES
16 FRONTOFOCOMÈTRES

P 18 DIAGNOSTIC

20 OCT
26 CHAMPS VISUELS
30 RÉTINOGRAPHE NON MYDRIATIQUE
31 TOPOGRAPHE
32 LAMPES À FENTE
34 INSTRUMENTS DE GESTION DE LA MYOPIE
35 TONOMÈTRE

P 36 MOBILIER ET PETIT MATÉRIEL

38 UNITÉS DE CONSULTATION
42 TABLES ÉLÉVATRICES ET TABOURETS
43 PETIT MATÉRIEL

P 44 SERVICES

46 EXPERTISE ET SERVICES ESSILOR

P 48 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RÉFRACTION

RÉFRACTEURS, ÉCRANS D'OPTOTYPES, AUTO-KÉRATO-RÉFRACTOMÈTRES, FRONTOFOCOMÈTRES

Notre large gamme de matériel de réfraction répond à l'ensemble de vos besoins et contraintes. Parce que votre satisfaction est au cœur de nos priorités, nous avons développé des produits qui contribuent à valoriser votre expertise et renforcer la relation de confiance avec vos patients, dès la salle de réfraction.

GAMME DE RÉFRACTEURS

	DIGITAL INFINITE REFRACTION®			RÉFRACTION TRADITIONNELLE
	AVA / FABRIQUÉ EN FRANCE	FABRIQUÉ EN FRANCE	FABRIQUÉ EN FRANCE	
	VISION-R® 800+	VISION-S™ 700	VISION-R® 700	APH 550
	INTELLIGENT, PRÉCIS ET RAPIDE	INTELLIGENT ET COMPACT	INTELLIGENT ET RAPIDE	AUTOMATIQUE
INTUITIF	ULTRA	ULTRA	ULTRA	●
EXPÉRIENCE PATIENT	+++	++	++	
RESPECT DES GESTES BARRIÈRES	●	●	●	●
CONNEXION AVEC L'AKR ET/OU L'ALM	●	●	●	●
CONNEXION AVEC L'EMR	●	●	●	●
PROGRAMMES DE RÉFRACTION INTELLIGENTS	●	●	●	
LENTILLE À FOCALE VARIABLE	●	●	●	
CONTRÔLE DE LA DISTANCE VERRE-ŒIL	●	●	●	
RÉFRACTION EN 3 MINUTES À 0,25 D	●	●	●	
ULTRA-COMPACT		●		
RÉFRACTION À 0,01 D PRÈS	●			
VERRES AVA™	●			
OUTIL DE DIFFÉRENCIATION	●			

		VISION-R® 800+	VISION-S™ 700	VISION-R® 700	APH 550
		AVA FABRIQUÉ EN FRANCE	FABRIQUÉ EN FRANCE	FABRIQUÉ EN FRANCE	
CENTRAGE	ÉCART PUPILLAIRE	48 à 80 mm	49 à 80 mm	49 à 80 mm	48 à 80 mm
	DEMI-ÉCART PUPILLAIRE	◉	◉	◉	-
	DISTANCE VERRE-ŒIL	8 à 30 mm	4 à 30 mm	4 à 30 mm	12 ; 13,75 ; 16 et 18 mm
	CONVERGENCE	Automatique	Automatique	Automatique	Automatique
PLAGE DE MESURE	SPHÈRE	+/-20 D	+/-20 D	+/-20 D	-28,75 D à +27,25 D
	CYLINDRE	+/-8 D	+/-8 D	+/-8 D	+/-6 D
	AXE	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°
	PRISMES	0 à 20 D	0 à 20 D	0 à 20 D	0 à 20 D
	PAS DE MESURES	0,25 D/0,01 D	0,25 D	0,25 D	0,25 D/0,125 D
	DISTANCE VISION DE PRÈS	28 à 67 cm	28 à 67 cm	28 à 67 cm	30 à 70 cm
VERRES AUXILIAIRES	OBTURATEURS FONCÉS	◉	◉	◉	◉
	VERRES RÉTINOSCOPIQUES (+1,50 D ; +2,00 D)	◉	◉	◉	◉
	VERRES DE BROUILLAGE (+1,50 D ; +2,00 D)	◉	◉	◉	-
	PRISMES 3 D BASE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE	◉	◉	◉	-
	PRISMES 6 D BASE SUPÉRIEURE, 10 D BASE INTÉRIEURE	◉	◉	◉	◉
	FILTRES POLARISÉS LINÉAIRES (45°/135°)	◉	-	◉	◉
	CYLINDRES CROISÉS DE JACKSON +/-0,50 D	◉	◉	◉	◉
	CYLINDRES CROISÉS DE JACKSON +/-0,25 D	◉	◉	◉	◉
	CYLINDRES CROISÉS FIXES +/-0,50 D	◉	◉	◉	◉
	BAGUETTE DE MADDOX (H/V)	◉	◉	◉	◉
	TROU STÉNOPÉÏQUE	◉	◉	◉	◉
	FILTRES ROUGE/VERT	◉	◉	◉	◉
AUTRES CARACTÉRISTIQUES	SIMULATEUR DE VISION	-	Films pédagogiques	-	-
	SYSTÈME DE COMMANDE	Console	Console	Console	Console
	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	10,4" tactile	10,4" tactile	10,4" tactile	10" tactile
	ÉCRAN INCLINABLE	◉	◉	◉	◉
	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*
	IMPRIMANTE	En option	En option	En option	Intégrée
	DIMENSIONS (L x P x H)	296 mm x 84 mm x 222 mm	640 mm x 325 mm x 550 mm	296 mm x 84 mm x 222 mm	385 mm x 112 mm x 308 mm
	POIDS	3,5 kg	16 kg	3,5 kg	5,3 kg
	ALIMENTATION	100 - 240 V	100 - 240 V	100 - 240 V	100 - 240 V
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	20 à 30 k€ (Vision-C 600 inclus)	40 à 50 k€	20 à 30 k€ (Vision-C 600 inclus)	5 à 10 k€
LES +		> Réfraction précise au 100ème de dioptrie > Réfraction rapide au 1/4 de dioptrie > Méthode d'examen de vue innovante et fiable > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique	> Gain de place pour faciliter l'intégration d'un ou plusieurs espaces de réfraction > Réfraction plus rapide pour gagner en productivité et fiable à 0,25 D > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique	> Examen de vue plus fluide et plus plaisant > Réfraction plus rapide pour gagner en productivité et fiable à 0,25 D > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique	> Interface intuitive et simple > Tête de réfracteur automatique et personnalisable

*Selon éligibilité

Digital Infinite Refraction®

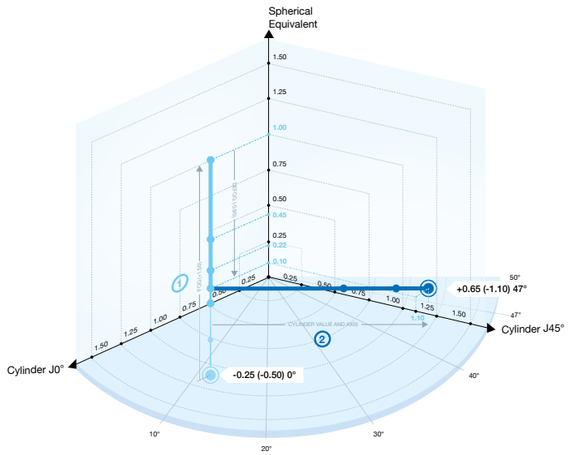

Figure 3. Digital Infinite Refraction®,une voie plus directe et plus précise vers la réfraction finale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Swaine W. The relation of visual acuity and accommodation to ametropia. Trans. Opt. Soc. 1925;27.

[2] Meslin D. Cahier d'Optique Oculaire « Réfraction Pratique ». Essilor Academy Europe, www.essiloracademy.eu (2008).

[3] Touzeau O, Costantini E, Gaujoux T et al. Réfraction moyenne et variation de réfraction calculées dans un espace dioptrique. J Fr Ophtalmol. 2010;33(9):659-69.

[4] Marin G, Perrin JL, Boutinon S, Hernandez M. A new subjective refraction methodology. Vision and Physiological Optics conference, Athens (2018).

Source
Points de Vue - International Review of Ophthalmic Optics - Online publication - May 2020

Grâce aux propriétés du module optique à variations continues de puissances qui permet une action simultanée sur la sphère, l'axe et le cylindre, il est possible d'emprunter une voie plus directe pour déterminer la réfraction du patient. Une série de tests utilisant des algorithmes semi-automatisés, dans lesquels sont enregistrées les réponses successives du patient, donne en effet un résultat rapide et plus précis. L'examen de la Digital Infinite Refraction® consiste selon la séquence suivante :

RECHERCHE DU SEUIL DE SPHÈRE ÉQUIVALENTE

Dans un premier temps, une « méthode du brouillard » d'un type nouveau est utilisée afin de favoriser le relâchement de l'accommodation du patient : 2 algorithmes semi-automatisés permettent, l'un, de définir le niveau de brouillage de la vision du patient, et l'autre, de procéder à un débrouillage rapide en 3 étapes. Contrairement à la technique classique qui consiste à introduire brutalement une puissance convexe devant l'œil du patient et à mesurer ses effets sur l'AV, le principe de l'algorithme de brouillage est de définir le niveau de puissance convexe nécessaire pour brouiller la vision du patient à un niveau d'AV donné et préalablement sélectionné. Pour cela des optotypes particuliers, de type « vanish » (lettres noires bordées de blanc présentées sur un fond gris) sont utilisés ; ils ont la propriété de disparaître en se confondant avec le fond de l'image lorsque le niveau de flou recherché est atteint.

Le débrouillage s'effectue ensuite à l'aide d'un algorithme qui calcule, pour plusieurs niveaux d'acuité choisis, les pas de débrouillage nécessaires en fonction des réponses du patient et de la relation connue entre l'AV et le niveau de flou dioptrique. Cette technique exploite les propriétés de continuité du module optique, avec des pas de débrouillage de dimensions différentes et calculés avec une précision de 0,01 D. Elle permet de déterminer rapidement et précisément la valeur de la « sphère au palier », c'est-à-dire la puissance convexe maximale donnant tout juste au patient l'acuité de 10/10. Ensuite, la valeur de la sphère peut être affinée sur un test duochrome ou un test des cylindres croisés fixes, en utilisant un algorithme spécifique qui recherche la valeur exacte du seuil de sphère au moyen d'une méthode psychométrique et donne au patient son AV maximale.

DÉTERMINATION SIMULTANÉE DE L'AXE ET DE LA PUISSANCE DU CYLINDRE À PUISSANCE SPHÉRIQUE ÉQUIVALENTE CONSTANTE

Si, dans la technique classique de la réfraction, la recherche de l'axe du cylindre, de sa puissance et l'ajustement de la sphère s'effectuent en 3 temps successifs, la Digital Infinite Refraction® utilise un algorithme qui permet de réaliser la recherche de ces 3 composantes en une séquence unique. Elle emploie une technique de réfraction vectorielle dans laquelle la puissance et l'axe du cylindre varient simultanément, cependant que la valeur de la puissance sphérique équivalente est maintenue exactement constante (à 0,01 D près). Pour le praticien, la méthode s'apparente à une recherche du cylindre par la méthode des cylindres croisés de Jackson mais dans laquelle les 3 valeurs de la sphère, de l'axe et du cylindre évoluent simultanément au fur et à mesure de l'enregistrement des réponses du patient et qui s'arrête automatiquement quand l'astigmatisme a été évalué avec la précision et la fiabilité recherchées.

À noter qu'il n'y a pas de cylindres croisés physiquement présents dans le réfracteur mais que des effets optiques de cylindres croisés sont produits dans le module optique, par calcul en combinaison avec la correction déjà en place. Cette technique permet de déterminer la valeur du cylindre d'une manière à la fois plus directe et plus précise, mais aussi plus indépendante de la technique du praticien *(figure 3)*.

DÉTERMINATION DE L'ÉQUILIBRE BI-OCULAIRE EXACT

Une fois que les réfractions de chaque œil ont été déterminées, il est nécessaire de procéder à l' équilibre des corrections entre l'œil droit et l'œil gauche. La technique classique consiste à brouiller légèrement les 2 yeux (par exemple, avec 2 verres de +0,50 D), puis à équilibrer la vision du patient dans le flou (par l'adjonction d'une puissance convexe supplémentaire sur l'œil qui voit le mieux) avant de retirer les verres de brouillage introduits. Parfois, l'équilibre bi-oculaire parfait ne peut être obtenu et un choix doit être fait entre l'œil droit ou l'œil gauche, en privilégiant l'œil dominant.

La **Digital Infinite Refraction™** utilise un principe similaire, à ceci près que l'équilibre bi-oculaire est réalisé à l'aide d'un algorithme semi-automatisé et déterminé de manière exacte (à 0,01 D près) par calcul après l'intégration de l'ensemble des réponses du patient. Pour le praticien, il s'agit de saisir les réponses et d'observer les inversions de préférence du patient pour l'image vue par l'œil droit et par l'œil gauche jusqu'à ce que l'algorithme s'arrête.

DÉTERMINATION DE L'ADDITION DE VISION DE PRÈS

Pour la détermination de l'addition, la Digital Infinite Refraction® propose 2 algorithmes : l'un permettant d'approcher la valeur de l'addition (dans le cas d'une absence d'addition de départ), l'autre d'affiner l'addition par la méthode des cylindres croisés fixes. Ces algorithmes permettent une prescription de l'addition de vision de près à la fois précise et sans excès.

UNE MÉTHODE PSYCHOMÉTRIQUE DE MESURE DE LA RÉFRACTION

Pour chaque test utilisé dans la Digital Infinite Refraction®, le principe n'est pas de mesurer exactement la valeur recherchée – comme l'égalité rouge-vert au test duochrome ou l'égalité de flou entre 2 positions du cylindre croisé – mais d'encadrer la valeur recherchée et de générer des inversions de réponses du patient. Une méthode psychométrique de détermination des seuils de réfraction est utilisée et toute valeur recherchée est calculée de manière statistique sur la base de l'ensemble des réponses du patient[4]. Au cours de la réfraction, la sensibilité du patient aux changements dioptriques est évaluée et le pas de variation est adapté en conséquence : il est réduit si le patient est sensible et augmenté dans le cas contraire. Ainsi, le patient a plus de facilité à distinguer les différences et la détermination de sa réfraction est plus précise.

DIGITAL ∞ REFRACTION

*Option pour les écrans d'optotypes colonne sur plaque CS510.

		VISION-C 600* Exclusivité Vision-R®	CS POLA 600*	CS 550*	CP 550
CARACT. TECHNIQUES	TECHNOLOGIE	LCD 16/9	LCD 16/9	LCD 4/3	LED 4/3
	TAILLE DE L'ÉCRAN	24"	24"	19"	16" (à 5 m)
	RÉSOLUTION	1920 x 1080 pixels	1920 x 1080 pixels	1280 x 1024 pixels	-
	CONTRASTE	De 100 % à 1,5 %	De 100 % à 1,5 %	De 100 % à 1,5 %	-
	LUMINOSITÉ	250 cd/m²	300 cd/m²	320 cd/m²	200 cd/m²
	DISTANCE DE PROJECTION	De 3 à 8 m	De 1,5 à 8 m	De 1,5 à 6 m	De 2 à 7 m
	NOMBRE DE TESTS	100	100	100	50
	POLARISATION	◉ Linéaire	◉ Linéaire	-	◉ Linéaire
OPTOTYPES	ETDRS	◉	◉	-	-
	DESSINS POUR ENFANTS	◉	-	◉	◉
	E DE SNELLEN	◉	-	◉	◉
	C DE LANDOLT	◉	◉	◉	◉
	CHIFFRES	◉	◉	◉	◉
	LETTRES	◉	◉	◉	◉
ÉCRANS ET TESTS	TESTS FINAUX IMMERSIFS	◉	-	-	-
	VISION DES COULEURS	◉	◉	-	-
	GRILLE D'AMSLER	◉	◉	-	-
	CROIX DE JACKSON	◉	◉	-	◉
	CYLINDRE CROISÉ	◉	◉	-	◉
	LIGNES (HZ/VT)	◉	◉	-	◉
	TEST DUOCHROME	◉	◉	-	◉
	POINT DE FIXATION	◉	◉	-	◉
	TEST DE WORTH	◉	◉	-	◉
	ANISEÏCONIE	◉	◉	◉	◉
	STÉRÉOSCOPIE	◉	◉	◉	◉
	PHORIES	◉	◉	◉	◉
	ROUGE/VERT	◉	◉	◉	◉
	VISION BINOCULAIRE	◉	◉	◉	◉
	ASTIGMATISME	◉	◉	◉	◉
AUTRES	CONNECTIVITÉ/PILOTAGE	Clavier	Clavier et télécommande	Clavier et télécommande	Clavier et télécommande
	TÉLÉMAINTENANCE	◉	-	-	-
	DIMENSIONS (L x P x H)	612 mm x 71 mm x 394 mm	612 mm x 76 mm x 394 mm	436 mm x 60 mm x 362 mm	248 mm x 336 mm x 234 mm
	POIDS	7,9 kg	9 kg	5,5 kg	4,5 kg
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	20 à 30 k€ (Vision-R® inclus)	0 à 5 k€	0 à 5 k€	0 à 5 k€
LES +		> Des tests finaux immersifs pour une expérience patient inédite > Mise à jour facilitée par la connexion RJ45	> Choix idéal pour tous les examens de vue, même les plus complexes	> L'essentiel pour un examen de vue classique	> Solution traditionnelle économique et fiable

AKR 550

MESURES RÉFRACTION	SPHÈRE	-30 D à +22 D
	CYLINDRE	+/-10 D
	AXE	0° à 180°
	DIAMÈTRE PUPILLAIRE MINIMUM	2 mm
	MESURE DU DIAMÈTRE PUPILLAIRE	2 à 8,5 mm
	MESURE DE L'ÉCART PUPILLAIRE	10 mm à 85 mm
	DISTANCE VERRE-ŒIL	0 ; 10 ; 12 ; 13,5 et 15 mm
MESURES KÉRATOMÉTRIE	RAYON DE COURBURE	5 à 10 mm
	RÉFRACTION CORNÉENNE	33,75 D à 67,5 D
	CYLINDRE	+/- 10 D
	AXE	0° à 180°
	KÉRATOMÉTRIE PÉRIPHÉRIQUE	-
	EXCENTRICITÉ	-
AUTRES	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	5,7"
	ÉCRAN INCLINABLE	◉
	TYPE DE MENTONNIÈRE	Manuelle
	AUTO-FOCUS	-
	PRISE DE VUE AUTOMATIQUE	◉
	CONNECTIVITÉ	◉
	DIMENSIONS (L x P x H)	430 mm x 422 mm x 240 mm
	POIDS	13 kg
	ALIMENTATION	230 V
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€

LES +

> Qualité et répétabilité de mesures
> Capacité de mesure sur les petites pupilles

AKR 300

MESURES RÉFRACTION	SPHÈRE	-25 D à +22 D
	CYLINDRE	+/-10 D
	AXE	0° à 180°
	DIAMÈTRE PUPILLAIRE MINIMUM	3 mm
	MESURE DU DIAMÈTRE PUPILLAIRE	3 à 8,5 mm
	MESURE DE L'ÉCART PUPILLAIRE	11 mm à 88 mm
	DISTANCE VERRE-ŒIL	0 ; 10 ; 12 ; 13,5 et 15 mm
MESURES KÉRATOMÉTRIE	RAYON DE COURBURE	5 à 10,2 mm
	RÉFRACTION CORNÉENNE	33 D à 67,5 D
	CYLINDRE	+/- 15 D
	AXE	0° à 180°
	KÉRATOMÉTRIE PÉRIPHÉRIQUE	◉
	EXCENTRICITÉ	◉
AUTRES	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	5,7" tactile
	ÉCRAN INCLINABLE	◉
	TYPE DE MENTONNIÈRE	Électrique
	AUTO-FOCUS	◉
	PRISE DE VUE AUTOMATIQUE	◉
	CONNECTIVITÉ	◉
	DIMENSIONS (L x P x H)	450 mm x 500 mm x 260 mm
	POIDS	16 kg
	ALIMENTATION	100 - 240 V
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€

LES +

> Mesure de la kératométrie périphérique

		ALM 800	**ALM 700**	**ALM 500**
PLAGE DE MESURE (0,01/0,12/0,25)	SPHÈRE	+/-25 D	+/-25 D	+/-25 D
	CYLINDRE	0 D à +/-10 D	0 D à +/-10 D	0 D à +/-10 D
	AXE	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°
	ADDITION	0 à 10 D	0 à 10 D	0 à 10 D
	PRISME	0 à 10 Δ	0 à 10 Δ	0 à 10 Δ
FONCTIONNALITÉS	MESURE DES VERRES	Unifocaux Multifocaux Progressifs	Unifocaux Multifocaux Progressifs	Unifocaux Multifocaux Progressifs
	MESURE D'ÉCART PUPILLAIRE	◉	◉	-
	DÉTECTION AUTOMATIQUE DES VERRES	◉	◉	◉
	TEINTES	Jusqu'à la classe 4	Jusqu'à la classe 4	Jusqu'à la classe 4
	LENTILLES DE CONTACT	◉	◉	◉
	MESURE DE LA TRANSMISSION UV	◉ 0 à 100 %	◉ 0 à 100 %	-
	QUANTIFIE LA TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE BLEUE BÉNÉFIQUE ET NOCIVE	◉	-	-
AUTRES	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	5,7" (LCD couleur)	5,7" (LCD couleur)	5,7" (LCD couleur)
	ÉCRAN TACTILE	◉	◉	-
	ÉCRAN INCLINABLE	◉	◉	◉
	IMPRIMANTE INTÉGRÉE	◉	◉	◉
	CONNEXION	RS-232C (port série)	RS-232C (port série)	RS-232C (port série)
	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*
	DIMENSIONS (L x P x H)	170 mm x 205 mm x 468 mm	170 mm x 205 mm x 468 mm	170 mm x 205 mm x 468 mm
	POIDS	4,3 kg	4,3 kg	4,3 kg
	ALIMENTATION	230 V AC	230 V AC	230 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	0 à 5 k€	0 à 5 k€	0 à 5 k€
LES +		> Mise en valeur de la transmission des UVs, de la lumière bleue bénéfique et nocive pour éduquer le patient	> Mesure de la transmission UV pour valoriser la protection des verres	> Détection automatique du type de verres

*Selon éligibilité

DIAGNOSTIC

OCT, CHAMPS VISUELS, RÉTINOGRAPHE
NON MYDRIATIQUES, TOPOGRAPHE,
LAMPES À FENTE, INSTRUMENTS DE GESTION
DE LA MYOPIE, TONOMÈTRE

L'équipement de votre cabinet doit vous permettre de réaliser des diagnostics complets pour une prise en charge optimale de vos patients. Nos instruments de haute qualité simplifient les modes de capture, d'enregistrement et de partage des résultats. Ils vous permettront une analyse précise et un fonctionnement intuitif.

GAMME D'OCT

	OCT AVEC CAMÉRA FOND D'ŒIL			OCT
	REVO FC130	REVO FC	OCT 500	REVO NX130
	130 000 A-scan	80 000 A-scan	50 000 A-scan	130 000 A-scan
TECHNOLOGIE	SPECTRAL DOMAIN	SPECTRAL DOMAIN	SPECTRAL DOMAIN	SPECTRAL DOMAIN
EYE TRACKING	●	●	●	●
RETINA TRACKING	●	●	●	●
ANALYSE DU SEGMENT ANTÉRIEUR	●	●	●	●
ANALYSE DU SEGMENT POSTÉRIEUR	●	●	●	●
CAPTURE	FULL-AUTO / SEMI-AUTO MANUELLE	FULL-AUTO / SEMI-AUTO MANUELLE	FULL-AUTO MANUELLE	FULL-AUTO / SEMI-AUTO MANUELLE
GUIDE VOCAL	●	●		●
CAMÉRA FOND D'ŒIL	●	●	●	
pSLO				●
OPTION ANGIOGRAPHIE	●	●	●	●
OPTION BIOMÉTRIE	●	●		●
OPTION TOPOGRAPHIE	●	●		●

REVO FC130

REVO NX130

		REVO FC130	REVO NX130
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	VITESSE DE BALAYAGE	130 000 A-scan/seconde	130 000 A-scan/seconde
	TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT	Spectral Domain OCT
	SOURCE LUMINEUSE	SLED 830 nm	SLED 830 nm
	BANDE PASSANTE	50 nm	50 nm
	RÉSOLUTION AXIALE	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital
	RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm	12 µm, en pratique 18 µm
	PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range	2,4 mm, ~6 mm en Full Range
	DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm	2,45 mm
	AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D	25 D à +25 D
	PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm
	TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec İtracker	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec İtracker
	ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel	Automatique, semi-automatique, manuel
	POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
FONCTIONS	CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels	Pseudo SLO
	SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur interne et externe de la rétine Carte d'épaisseur : RNFL + GCL + IPL, GCL + IPL, RNFL, IS/OS. Déformation RPE	Épaisseur de la rétine, épaisseur interne et externe de la rétine Carte d'épaisseur : RNFL + GCL + IPL, GCL + IPL, RNFL, IS/OS. Déformation RPE
	SEGMENT ANTÉRIEUR	Pachymétrie, évaluation du capot LASIK, AIOP évaluation de l'angle irido-cornéen, AOD 500/750, TISA 500/750 Angle à angle (avec adaptateur)	Pachymétrie, évaluation du capot LASIK, AIOP évaluation de l'angle irido-cornéen, AOD 500/750, TISA 500/750 Angle à angle (avec adaptateur)
	ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, ONH morphologie, DDLS Asymétrie hémisphérique Analyse ganglionnaire RNFL, GCL, IP, GCL + IPL Structure + Function	RNFL, ONH morphologie, DDLS Asymétrie hémisphérique Analyse ganglionnaire RNFL, GCL, IP, GCL + IPL Structure + Function
	ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Primary Angio OCT Algorithms. Plexus superficiel, Plexus capillaire profond, Choriocapillaires, Profond, Custom, Enface, carte d'épaisseur FAZ, VFA, NFA, Quantification Vessel and Skeleton Area Density. Protocole d'acquisition de mosaïque : automatique, manuel	Primary Angio OCT Algorithms. Plexus superficiel, Plexus capillaire profond, Choriocapillaires, Profond, Custom, Enface, carte d'épaisseur FAZ, VFA, NFA, Quantification Vessel and Skeleton Area Density. Protocole d'acquisition de mosaïque : automatique, manuel
	TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]
	BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT	AL, CCT, ACD, LT
AUTRES	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau
	ÉCRAN TACTILE	◉	◉
	DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm × 480 mm × 504 mm	367 mm × 480 mm × 504 mm
	POIDS	30 kg	30 kg
	TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC	240 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	90 à 100 k€	80 à 90 k€

LES +

REVO FC130

- > Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT couplé à une caméra fond d'œil de 12,3 mégapixels
- > Temps d'acquisition très rapide qui minimise au maximum les contraintes des patients
- > Qualité d'image angiographie supérieure
- > Vue et comparaison complète des deux yeux
- > Complet en analyse avec segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie intégrés
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé

REVO NX130

- > Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT
- > Temps d'acquisition très rapide qui minimise au maximum les contraintes des patients
- > Qualité d'image angiographie supérieure
- > Vue et comparaison complète des deux yeux
- > Complet en analyse avec segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie intégrés
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé

OPTOPOL technology

		REVO FC	OCT 500
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	VITESSE DE BALAYAGE	80 000 A-scan/seconde	50 000 A-scan/seconde
	TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT	Spectral Domain OCT
	SOURCE LUMINEUSE	SLED 830 nm	SLED 840 nm
	BANDE PASSANTE	50 nm	N.C
	RÉSOLUTION AXIALE	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital	6 µm dans le tissu
	RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm	20 µm
	PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range	N.C
	DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm	2,5 mm
	AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D	13 D à +12 D
	PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm	Postérieur 5–12 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–9 mm
	TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec Itracker	3D, Radial (HD), Line (HD), Cross (HD), Angiographie
	ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel	Full Auto
	POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
FONCTIONS	CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 5 mégapixels
	SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur interne et externe de la rétine Carte d'épaisseur : RNFL + GCL + IPL, GCL + IPL, RNFL, IS/OS. Déformation RPE	Épaisseur de la rétine, épaisseur interne et externe de la rétine Carte d'épaisseur : RNFL, GCL + GCL++. Rapport HOOD
	SEGMENT ANTÉRIEUR	Pachymétrie, évaluation du capot LASIK, AIOP évaluation de l'angle irido-cornéen, AOD 500/750, TISA 500/750 Angle à angle (avec adaptateur)	Pachymétrie, évaluation de l'angle irido-cornéen
	ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, ONH morphologie, DDLS Asymétrie hémisphérique Analyse ganglionnaire RNFL, GCL, IP, GCL + IPL Structure + Function	RNFL, rapport HOOD Asymétrie hémisphérique. Analyse ganglionnaire RNFL, GCL + GCL++
	ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Primary Angio OCT Algorithms. Plexus superficiel, Plexus capillaire profond, Choriocapillaires, Profond, Custom, Enface, carte d'épaisseur FAZ, VFA, NFA, Quantification Vessel and Skeleton Area Density. Protocole d'acquisition de mosaïque : automatique, manuel	Algorithme OCTARA™, Plexus superficiel, Plexus capillaire profond, Choriocapillaires, Profond, Custom, Enface, carte d'épaisseur
	TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]	-
	BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT	-
AUTRES	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau	DICOM, Réseau
	ÉCRAN TACTILE	◉	◉
	DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm × 480 mm × 504 mm	480 mm × 680 mm × 735 mm
	POIDS	30 kg	25 kg
	TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC	240 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	50 à 60 k€	50 à 60 k€
LES +		> Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT couplé à une caméra fond d'œil de 12,3 mégapixels > Temps d'acquisition qui optimise le confort patients > Suivi des différentes analyses dans le temps : comparaison et suivi > Multifonctionnel : fond d'œil, segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé	> Totalement automatique pour un dépistage rapide > S'adapte à toutes formes de pratiques, d'espace et configurations dédiés à l'examen > Rapports complets dédiés au glaucome (rapports de Hood) > Fonctions fond d'œil, segment postérieur, antérieur et angiographie intégrées

GAMME DE CHAMPS VISUELS

	PÉRIMÉTRIE STATIQUE ET CINÉTIQUE	PÉRIMÉTRIE STATIQUE	
	PTS 2000	PTS 925W	PTS 920BY
GUIDE VOCAL	●	●	●
EYE TRACKING	●	●	●
CONTRÔLE DU CLIGNEMENT	●	●	●
TEST DE SEUIL EN 3 MINUTES	●	●	●
TEST DE PÉRIMÈTRIE STANDARD	●	●	●
ALGORITHMES DE SEUIL ET DE TECHNIQUES DE DÉPISTAGE VARIÉS	●	●	●
TEST DU BINOCULAIRE DÉDIÉ À LA CONDUITE	●	●	●
ÉVALUATION DE LA PERTE DE CHAMP PÉRIPHÉRIQUE	●	●	●
RAPPORTS DE TEST STANDARD ET PAR INDICES GLOBAUX	●	●	●
ANALYSE GHT ET PAR SECTEUR	●	●	●
TEST	BLANC, VERT, ROUGE, BLEU	BLANC SUR BLANC	BLEU SUR JAUNE
TOUTES LES TAILLES ET COULEURS DE STIMULI	●		
PLAGE DE TEST 160° HORIZONTAL ET 100° VERTICAL		●	●
PLAGE DE TEST 180° HORIZONTAL ET 130° VERTICAL	●		
CONCEPTION COMPACTE		●	
PÉRIMÉTRIE CINÉTIQUE AUTOMATIQUE ET MANUELLE	●		

CHAMPS VISUELS

		PTS 2000	PTS 925W	PTS 920BY
	COUPOLE D'EXAMEN	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée
CHAMP TESTÉ	SUPÉRIEUR	60° (70° avec décalage de fixation)	40°	50°
	INFÉRIEUR	70°	40° (55°avec décalage de fixation)	50°
	DE GAUCHE À DROITE	180°	100° (170° avec décalage de fixation)	100° (160° avec décalage de fixation)
	TECHNIQUE DES TESTS	Statique, Cinétique	Statique	Statique
	TAILLE DES STIMULI (GOLDMANN)	III, I to V	III	III
	COULEUR DES STIMULI	Blanc, Vert, Bleu, Rouge	Blanc	Vert, Bleu
ÉCLAIRAGE DE FOND	BLANC 3,2 CD/M2 (10 ASB)	◉	-	◉
	BLANC 10 CD/M2 (31,5 ASB)	◉	◉	-
	JAUNE 100 CD/M2 (315 ASB)	◉	-	◉
	INTENSITÉ MAXIMALE DES STIMULI	10 000 asb	10 000 asb	1 000 asb
	CONTRÔLE DE LA FIXATION : SUIVI DU REGARD, SURVEILLANCE DES CLIGNEMENTS ET HEIJL / KRAKAU	◉	◉	◉
	PILOTAGE DE LA MENTONNIÈRE	Électrique montée - descente/gauche - droite	Électrique montée - descente	Électrique montée - descente
	TEMPS DE RÉPONSE DU PATIENT : RÉGLAGE MANUEL 0,1 TO 9,9 S ET ADAPTABLE À LA VITESSE DU PATIENT	◉	◉	◉
TEST	MODÈLES DE TEST DE CHAMP RADIAL	◉	-	◉
	MODÈLE DE TEST DE CHAMP ORTHOGONAL	◉	◉	-
	10-2, 24-2, 30-2	◉	◉	-
STRATÉGIES DE TEST	DÉPISTAGE (QUANTIFICATION, PAR DÉFAUT, 3-ZONES, 2-ZONES)	◉	◉	◉
	SEUILLAGE (SEUIL NORMAL, SEUIL RAPIDE, SEUIL AVANCÉ)	◉	◉	◉
	SPÉCIAUX (BSV, FLICKER)	◉	◉	◉
	TEST D'ESTERMAN	◉	◉	◉
	CINÉTIQUE	◉	-	-
	ANALYSE : ANALYSE DE CHAMP SIMPLE, COMPARAISON ET PROGRESSION ET PACK DE STATISTIQUES	◉	◉	◉
AUTRES	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau	SDICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau	SDICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau
	CONNEXION	USB 2.0	USB 2.0	USB 2.0
	DIMENSIONS (L x P x H)	532 mm x 438 mm x 606 mm	568 mm x 410 mm x 410 mm	561 mm x 385 mm x 645 mm
	POIDS	17 kg	9 kg	11 kg
	TENSION D'ALIMENTATION	220-240 V AC 50-60 Hz	220-240 V AC 50-60 Hz	220-240 V AC 50-60 Hz
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	10 à 20 k€	10 à 20 k€	10 à 20 k€
LES +		> Le plus complet pour tous types de tests de champs et de stratégies d'examen > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale > Accès aux tests de champs cinétiques > Tous stimuli disponibles : Goldmann et couleurs	> Complet pour tous types de tests de champs et de stratégies d'examens statiques > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale > Accès aux tests de champs Esterman > Stimuli blancs	> Complet pour des tests de champs et de stratégies d'examens usuels > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale > Accès aux tests de champs de dépistage de Glaucome > Stimuli jaunes et bleus

RÉTINOGRAPHE NON MYDRIATIQUE

RETINA 800

CARACT. TECHNIQUES	SOURCE LUMINEUSE	LED
	RÉSOLUTION CHAMP DE VISION MOSAÏQUE	2,1 mégapixels
	CHAMP DE VISION	45° horizontal 45° vertical
	MOSAÏQUE	90°
	DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,5 mm
	POINTS DE FIXATION (INTERNE)	1 central 6 periphériques
ANALYSES	ACQUISITION	Full-automatique Filtre rouge Couche profonde Fonction mosaïque automatique Ratio cup/disc
AUTRES	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	Bluetooth Tablette logiciel 10,4” fournie
	DIMENSIONS (L x P x H)	340 mm x 430 mm x 460 mm
	POIDS	13 kg
	ALIMENTATION	230 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	10 à 20 k€

LES +

- > Entièrement automatique
- > Efficace pour une pratique déléguée

TOPOGRAPHE

EASYGRAPH

MESURES	SOURCE LUMINEUSE	Lumière blanche Lumière bleue Infrarouge
	POINTS DE MESURE	22 000
	COUVERTURE CORNÉENNE	9 mm
	DISTANCE DE FONCTIONNEMENT	40 mm
	CAMÉRA NUMÉRIQUE COULEUR	◉
	CAMÉRA HAUTE RÉSOLUTION	◉
ANALYSES	ZERNIKE ET FOURIER	◉
	DIAMÈTRE CORNÉEN (HWTW)	◉
	COMPARAISONS ET SUIVI D’EXAMEN	◉
	VIDÉOKÉRATOSCOPIE	◉
	PUPILLOMÉTRIE	◉
	SIMULATION FLUO POUR LENTILLES RIGIDES	◉
	SIMULATION D’OXYGÉNATION SOUS LENTILLES SOUPLES	◉
AUTRES	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	USB 3.0 avec le logiciel de visualisation externe OCULUS Easygraph/logiciel fabrication LC*
	DIMENSIONS (L x P x H)	119 mm x 102 mm x 216 mm
	POIDS	730 g
	ALIMENTATION	230 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€

LES +

- > Compact (installation sur le corps des lampes à fente)
- > Analyse de l’oxygénation sous lentilles (OXIMAP)

**Selon éligibilité*

		SL IC-5D	SL IC-4D	SL 650+	SL 650	SL 450
ÉCLAIRAGE	SYSTÈME	Haut	Bas	Haut	Haut	Haut
	TYPE	LED	LED	LED	LED	LED
	INCLINAISON DU SYSTÈME	0 ; 5 ; 10 ; 15 ; 20°	0°	0°	0°	0°
	ANGLE DE LA FENTE	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°
	LONGUEUR DE LA FENTE	0 à 12 mm	0 à 14 mm	1 à 14 mm	1 à 14 mm	1 à 14 mm
	LARGEUR DE LA FENTE	0 à 12 mm	0 à 14 mm	0 à 14 mm	0 à 14 mm	0 à 14 mm
OPTIQUES	GROSSISSEMENT 40X	◉	◉	◉	◉	◉
	GROSSISSEMENTS 25X, 16X, 10X	◉	◉	◉	◉	◉
	GROSSISSEMENT 6X	◉	◉	◉	◉	◉
	TYPE DE GROSSISSEMENT	Binoculaires convergentes	Binoculaires convergentes	Galiléen convergent	Galiléen convergent	Galiléen convergent
	OCULAIRE PAR DÉFAUT	12,5 x	12,5 x	12,5 x	12,5 x	12,5 x
	AJUSTEMENT PUPILLAIRE	49 à 77 mm	49 à 77 mm	52 à 80 mm	52 à 80 mm	48,5 à 80 mm
	FILTRES JAUNE, GRIS, ROUGE, VERT, BLEU COBALT	◉	◉	◉	◉	◉
NUMÉRISATION	CAMÉRA DIGITALE	En option	En option	◉	◉	-
	RÉSOLUTION	3 mégapixels	3 mégapixels	5 mégapixels	5 mégapixels	-
	LOGICIEL DE VISUALISATION EXTERNE	-	-	◉	◉	-
	MODULE DRY EYE (MEIBOGRAPHIE, TBUT, MESURE DE MÉNISQUE LACRYMAL, ANALYSE DE LA COUCHE LIPIDIQUE, ANALYSE DE LA ROUGEUR CONJONCTIVALE)	-	-	◉	-	-
OPTIONS	TONOMÈTRE	◉	◉	◉	◉	◉
	FILTRE POLARISÉ	◉	◉	◉	◉	◉
	OCULAIRE MICROMÉTRIQUE	◉	◉	◉	◉	◉
	TUBE D'OBSERVATION	◉	◉	◉	◉	◉
ACCESSOIRES	FILTRE DIFFUSEUR	◉	◉	◉	◉	◉
	LUMIÈRE D'ARRIÈRE-PLAN	◉	◉	◉	◉	◉
	CONNECTIVITÉ / INTERFAÇAGE	ImageCam® 3 / logiciel médical*		AnaEyes_SL / logiciel médical*	AnaEyes_SL / logiciel médical*	-
	DIMENSIONS (L x P x H)	350 mm x 310 mm x 710 mm	350 mm x 310 mm x 480 mm	530 mm x 450 mm x 740 mm	530 mm x 450 mm x 740 mm	438 mm x 327 mm x 740 mm
	POIDS	10,6 kg	9,2 kg	17 kg	17 kg	22 kg
	ALIMENTATION	12 V DC	12 V DC	15 V DC	15 V DC	15 V DC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€	5 à 10 k€	10 à 20 k€	10 à 20 k€	0 à 5 k€
LES +		> Bénéficier de l'optique de pointe de la marque OCULUS > Filtres intégrés pour des examens complets de la structure de l'œil > Le logiciel ImageCam® 3 permet de capturer et traiter les images de l'œil		> Système optique haute définition > Déclencheur sur la base de la lampe à fente > Module de sécheresse oculaire et caméra digitale intégrés	> Système optique haute définition > Déclencheur sur la base de la lampe à fente > Caméra digitale intégrée	> Nouveaux oculaires haute définition > 5 grossissements faciles à sélectionner > Filtres standards intégrés > L'essentiel pour un examen complet de l'œil

*Selon éligibilité

AnaEyes_SL
Un logiciel dédié à la gestion de base de données de vos patients, à la capture et à la sauvegarde de vos images.

ImageCam® 3
Option CAMÉRA DIGITALE et son logiciel pour SL-IC5D et SL-IC4D.

INSTRUMENTS DE GESTION DE LA MYOPIE

MYOPIA EXPERT 700

	BIOMÉTRIE	◉ 15 – 36 mm
AUTO-RÉFRACTION	AUTO-RÉFRACTION	-
	SPHÈRE	-
	CYLINDRE	-
	AXE	-
	DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	-
	DISTANCE VERRE-OEIL	-
TOPOGRAPHIE CORNÉENE	KÉRATOMÉTRIE	◉
	TOPOGRAPHIE	◉
	NOMBRE D'ANNEAUX DE PLACIDO	24 anneaux également répartis sur une sphère de 43 D
	NOMBRE DE POINTS ANALYSÉS	Plus de 100 000
	POINTS MESURÉS	Plus de 6 000
	COUVERTURE DE CORNÉE	Jusqu'à 9,8 mm sur une sphère de rayon 8,00 mm (42,2 dioptries avec n = 1,3375)
	PLAGE DE MESURE DIOPTRIQUE	28,00 – 67,50 D
	PRÉCISION D'AFFICHAGE	0,01 D ; 0,01 mm
	RAYON DE COURBURE	5,00 – 12,00 mm
	CYLINDRE	10 D
	AXE	Axe 0° à 180° (par pas de 1°)
LOGICIEL SUIVI MYOPIE	BASE DE DONNÉES NORMATIVES DE +20,000 YEUX	◉
	ANALYSE DES DONNÉES	◉
	QUESTIONNAIRE PATIENT	◉
	ÉDUCATION PATIENT	◉
	RECOMMANDATIONS	◉
	SUIVI DES MESURES	◉
AUTRES	CONNECTIVITÉ / INTERFAÇAGE	USB 2.0 avec le logiciel de suivi de la myopie : Myopia Care
	ÉCRAN TACTILE	5,7"
	DIMENSIONS (L X P X H)	320 mm x 470 mm x 490 mm
	POIDS	18 kg
	TENSION D'ALIMENTATION	100 - 240 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	20 à 30 k€

LES +

- > Appareil de la gestion de la myopie orienté contactologie avec mesures de topographie, base de données lentilles + topographie
- > Logiciel de management de la myopie avec une base de données normative mise à jour régulièrement

TONOMÈTRE

ATNC 550

CARACT. TECHNIQUES	TECHNIQUE DE MESURE	Air propulsé
	DISTANCE DE TRAVAIL	11 mm
	MOUVEMENTS ET RÉGLAGES	Avant / arrière ± 22 mm Droite / gauche ± 43 mm
	VEILLE	3 ; 5 ; 10 min (réglable)
ANALYSES	MESURE	1 à 60 mmHg ou 0,1 à 8,0 kPa
	PAS DE MESURE	1 mmHg ou 0,1 kPa
	PRÉCISION	± 5 mmHg ou ± 0,7 kPa
	IOPC	Pachymétrie à renseigner manuellement
AUTRES	IMPRIMANTE	Thermique
	CONNECTIVITÉ / INTERFAÇAGE	Instruments / logiciel médical*
	DIMENSIONS (L X P X H)	240 mm x 430 mm x 422 mm
	POIDS	13 kg
	ALIMENTATION	230 V AC
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€

LES +

- > Jet d'air doux et silencieux pour un confort maximal du patient

*Selon éligibilité

MOBILIER ET PETIT MATÉRIEL

Découvrez tout le mobilier et petit matériel
pour parfaire votre cabinet d'ophtalmologie.

GAMME D'UNITÉS DE CONSULTATION

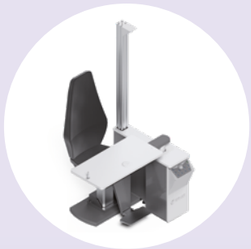

	Gamme Block Optic	TOPLINE	OST 350	OST 250H	OST 250C	OST 250
BRAS DE RÉFRACTEUR MÉCANIQUE OU AUTOMATIQUE AU CHOIX	●	●	●	●	●	●
REPOSE-PIEDS	SUR MESURE	●	●	●	●	●
INCLINAISON ASSISE	0°/90°/180° SELON LE MODÈLE DE L'ASSISE	PERSONNALISABLE	0°/90°	0°/90°		0°/90°
TIROIR	FINITION AVEC BUREAU AU CHOIX	PERSONNALISABLE	●	●		●
ACCOUDOIRS	SUR MESURE	●	●	●		●
PLATEAU À ÉLÉVATION ÉLECTRIQUE	BLOC INSTRUMENTS À ÉLÉVATION - 2 OU 3 INSTRUMENTS AU CHOIX	BLOC INSTRUMENTS À ÉLÉVATION	ET ROTATIF	●	●	
BLOCAGE ÉLECTROMAGNÉTIQUE			●	●	●	
UNITÉS	2 OU 3 INSTRUMENTS PERSONNALISABLES EN AUTOMATISATION	2 INSTRUMENTS PERSONNALISABLES EN AUTOMATISATION	3 INSTRUMENTS	2 INSTRUMENTS	2 INSTRUMENTS	2 INSTRUMENTS
ACCÈS PMR	●	PERSONNALISABLE	●	●		
CAPOTS LATÉRAUX : COULEURS AU CHOIX	PERSONNALISABLE	PERSONNALISABLE	●	●	●	●
CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE D'EXAMEN DE VUE	AVEC PILOTAGE DES STORES AU CHOIX	PERSONNALISABLE	●			

		BLOCK OPTIC	TOPLINE	OST 350	OST 250H	OST 250C	OST 250
CARACTÉRISTIQUES	TYPE D'UNITÉS	2/3 instruments personnalisables en automatisation	2 instruments avec personnalisation des fonctions auto (3 choix) et de la couleur de l'unité (7 choix)	3 instruments	2 instruments	2 instruments	2 instruments
	ÉLÉVATION DU PLATEAU	Bloc instruments à élévation 2/3 instruments au choix	Bloc instruments à élévation et plateau à translation linéaire	◉	◉	◉	◉
	FAUTEUIL MOTORISÉ	◉	◉	◉	◉	◉	◉
	FAUTEUIL INCLINABLE	◉ À 0°/90°/180° au choix	Assise à inclinaison en option	◉ À 90°	◉ À 90°	-	◉ À 90°
	ACCOUDOIRS	Sur mesure	◉	◉	◉	Option	◉
	REPOSE-PIEDS	Sur mesure	◉	◉	◉	◉	◉
	TABLE PIVOTANTE À 90°	-	Plateau à translation linéaire	◉	◉	◉	◉
	BRAS DE RÉFRACTEUR	◉ Manuel/Auto	◉ Manuel/Auto	◉ Manuel/Auto	◉ Manuel/Auto	◉ Manuel/Auto	◉ Manuel/Auto
	VERSIONS GAUCHE OU DROITE	◉	◉ Choix à la commande	◉	◉	◉	◉
FONCTIONS	PRISE AUXILIAIRE	◉	◉	◉	◉	◉	◉
	ÉCLAIRAGE	◉ + variateur de lumière	◉ + variateur de lumière	◉ + variateur de lumière	◉ + variateur de lumière	◉	◉ + variateur de lumière
	CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE D'EXAMEN DE VUE	◉ Avec pilotage des stores au choix	En option	◉	-	-	-
	TIROIR DE RANGEMENT	Finition avec bureau au choix	En option	◉	◉	-	◉
	SUPPORT PROJECTEUR	◉	En option	◉	◉	◉	◉
AUTRES	ENCOMBREMENT MAXIMUM (L x l x H)	Nous consulter	Nous consulter	1,75 m x 1,85 m x 1,85 m	2,05 m x 1,6 m x 1,85 m	1,75 m x 1,185 m x 1,85 m	1,85 m x 1,365 m x 1,85 m
	POIDS DE L'UNITÉ SEULE	Nous consulter	292 kg	320 kg	270 kg	185 kg	240 kg
	ALIMENTATION	230 V AC	230 V AC	110/230 V - 50/60 Hz	110/230 V - 50/60 Hz	110/230 V - 50/60 Hz	110/230 V - 50/60 Hz
	ACCÈS PMR	◉	En option	◉	◉	-	-
	CAPAUX LATÉRAUX DE COULEUR (ROUGE, BLEU, BLANC)	Personnalisable	Personnalisable (1 couleur standard : blanc + 6 choix de couleurs : noir/anthracite/bleu/rouge/beige/orange)	◉	◉	◉	◉
	NIVEAU DE PRIX (HT)	Nous consulter	15 à 20 K€	5 à 10 k€	5 à 10 k€	5 à 10 k€	5 à 10 k€
	LES +	> Mobilier haut de gamme, sur mesure et entièrement personnalisable	> Nouveau mobilier haut de gamme avec des fonctions automatiques en option > Idéal pour les consultations	> La plus complète et la plus confortable pour 3 instruments	> La plus complète pour 2 instruments	> Ultra compacte, idéale pour les petits espaces	> Idéal pour une pratique quotidienne

TABLES ÉLÉVATRICES ET TABOURETS

CARACTÉRISTIQUES	TAM 070	TAM 060	TAM 050
TYPE	2 instruments	2 instruments	1 instrument
CHARGE MAXIMALE	75 kg	75 kg	50 kg
ÉLÉVATION DU PLATEAU	670 mm à 840 mm	670 mm à 840 mm	670 mm à 840 mm
PRISE ANNEXE INTÉGRÉE	oui	oui	oui
DIMENSIONS (L X P)	1080 mm x 480 mm	800 mm x 435 mm	600 mm x 435 mm
ALIMENTATION	230 V AC	230 V AC	230 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	0 à 5 k€	0 à 5 k€	0 à 5 k€
LES +	> Plateau en V	> Plateau droit	> Plateau droit

TABOURETS

PETIT MATÉRIEL

BOÎTES D'ESSAI

LUNETTES D'ESSAI

RÉTINOSCOPES ET OPHTALMOSCOPES

LAMPE À FENTE PORTABLE

ÉCHELLES D'ACUITÉ

TEST STÉRÉO ET TEST D'ISHIHARA

FILTRE JAUNE

TONOMÈTRE À APLANATION

SERVICES

Besoin de conseils, envie de réaliser
un projet en particulier ?
Vous avez des questions sur
nos produits ou sur nos services ?
Nos équipes sont à votre écoute pour
répondre à l'ensemble de vos besoins.
Vous accompagner et vous satisfaire
est notre priorité.

NOS PRODUITS ET SERVICES EN LIGNE DISPONIBLES SUR **ESSISHOP.FR**

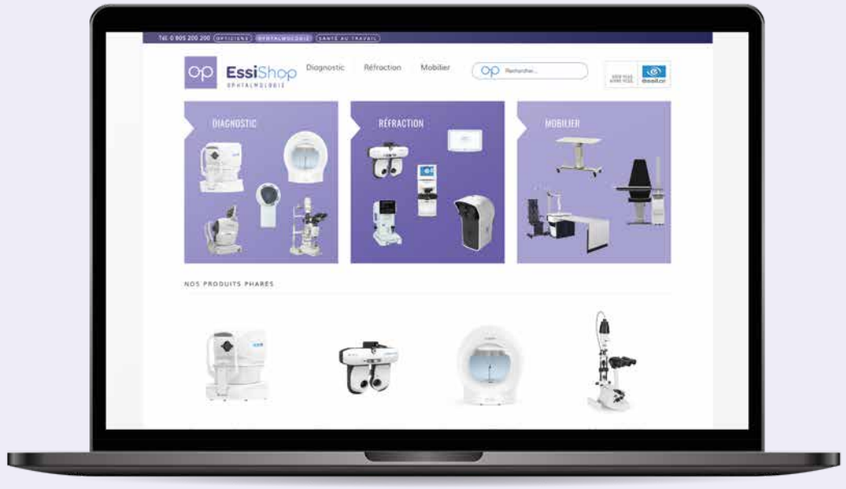

Retrouvez l'ensemble de notre gamme de produits et services sur notre site web :
www.essishop.fr

En quelques clics, obtenez les informations nécessaires.
Besoin de renseignements complémentaires ? Faites une demande de rappel
et nous vous contacterons dans les plus brefs délais
afin de vous accompagner au mieux en fonction de votre demande.

NOTRE EXPERTISE À VOTRE DISPOSITION POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Toujours à votre écoute, nous développons des solutions toujours
plus innovantes dans le seul but de répondre à vos besoins.
L'ensemble de notre gamme associe technologie et simplicité d'usage pour :

RENFORCER
l'efficacité de votre pratique

AMÉLIORER
l'expérience de votre patient

METTRE EN VALEUR
votre expertise

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE POUR UN ACCOMPAGNEMENT OPTIMAL

De l'analyse de vos besoins à la préconisation de solutions, nos équipes sont à vos côtés
sur toutes les étapes de votre projet. Bien plus que de simples conseillers, nous souhaitons être vos partenaires.
Pour ce faire, nous mettons tout en œuvre pour répondre au plus vite à vos attentes.

UN ACCOMPAGNEMENT
de formation et de suivi
par vos responsables
de secteur
et des spécialistes produits

UN SUPPORT TECHNIQUE
central dédié du lundi au vendredi
de 8h à 19h
0 805 200 200 Service & appel gratuits

23 TECHNICIENS
itinérants répartis
sur la France entière

En cas de panne bloquante, intervention sur site dans la journée si appel avant 12h ou à J + 1.
Mise à disposition d'un appareil de prêt si nécessaire pendant la réparation en atelier.
Matériel garanti jusqu'à 5 ans selon vos besoins.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes opérations de vente de certains produits destinés essentiellement à l'usage d'une clientèle professionnelle (à savoir instruments d'optique et de santé visuelle - réfraction, diagnostic et imagerie- , instruments de prise de mesures, instruments d'atelier et de montage et aide à la vente) et minoritairement à la revente par cette dernière au grand public (appareils de basse vision) ; ces commandes doivent être passées auprès de la Division "Essilor France" d'Essilor International (ci-après « Essilor ») pour une livraison en France (Corse et DROM-COM compris à l'exception des Antilles et de la Guyane) à compter du 1er janvier 2023. Sauf accord exprès d'Essilor et conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, aucune condition particulière ni document de tout type soumis unilatéralement par l'acheteur (ci-après l' « Acheteur ») ne saurait déroger aux présentes Conditions Générales de Vente. Tout document opposé par l'Acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite d'Essilor, inopposable à cette dernière et cela quel que soit le moment où il aura pu être porté à sa connaissance. Par le seul fait de la commande, l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, et les avoir acceptées. L'ouverture d'un compte et la validation de toute commande ne pourront être effectuées par Essilor que suite à la communication auprès d'Essilor de références commerciales et bancaires de l'Acheteur, notamment un extrait Kbis de moins de trois (3) mois et un relevé d'identité bancaire (RIB). Dans le cadre de la vente de certains produits précités aux opticiens, exerçant en leur nom propre ou en société, l'Acheteur fait son affaire personnelle de la législation applicable , et en particulier des articles L. 4362-1 à L. 4362-12 du Code de la Santé Publique, ainsi que, le cas échéant, des conditions spécifiques d'utilisation et/ou de commercialisation édictées par Essilor (notamment les Conditions générales d'utilisation des Marques et des matériels publicitaires et de communication). Essilor se réserve la possibilité de cesser toute relation commerciale avec un Acheteur ayant pour finalité la revente des produits auprès du grand public en cas de manquement de l'Acheteur pouvant résulter notamment des cas suivants : si les produits Essilor ne sont pas vendus au grand public par les personnes habilitées ; si les produits Essilor ne sont pas vendus au grand public dans des conditions adaptées à la vente de dispositifs médicaux et ceci notamment pour les appareils de basse vision (que ce soit en termes de conseil, ajustement, etc.) ; en cas de violation de toutes les conditions spécifiques d'utilisation et/ou de de commercialisation édictées par Essilor, des conditions d'exercice de la profession d'opticien prévues par la loi ; en cas de violation de tout engagement contractuel; etc.

2. COMMANDE

Les commandes passées auprès d'Essilor pour les produits cités en article 1 ci-dessus peuvent prendre la forme écrite (bon de commande papier signé par l'Acheteur ou formulée par mail ou fax) ou orale (notamment au numéro de téléphone suivant : 0979 990 310). Toute commande, quelle qu'en soit la forme (verbale, écrite et/ou électronique), est considérée comme ferme et ne peut pas faire l'objet de modification de la part de l'Acheteur sans accord exprès écrit d'Essilor.

Les commandes passées en ligne sur le site internet Essishop sont valables uniquement en France métropolitaine et en Corse.

L'Acheteur reconnaît que les données enregistrées dans les systèmes de prise de commande d'Essilor font foi en cas de litige. Il est à noter que les conversations téléphoniques entre l'Acheteur et les agences commerciales Essilor pourront faire l'objet le cas échéant d'un enregistrement dans le but de contribuer à la formation des équipes de correspondants commerciaux Essilor, d'améliorer la qualité de service proposée et de faciliter la résolution d'éventuelles discussions ultérieures. Les éléments enregistrés ne seront pas conservés au-delà d'un délai de trente (30) jours, ni utilisés dans une finalité différente de celles indiquées ci-dessus.

3. CONDITIONS FINANCIÈRES

3.1 TARIFS

Les tarifs des produits précités sont accessibles sur simple demande et sont communiqués par écrit par les services commerciaux d'Essilor. Ces tarifs sont établis en Euros et s'entendent à l'unité, hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), octroi de mer et toutes autres taxes à l'exception de la taxe annuelle due lors de la première vente en France de dispositifs médicaux. Ce tarif s'applique aux ventes effectuées et livrées en France (Corse et DROM-COM compris à l'exception des Antilles et de la Guyane). Les prix sont établis en port dû.

3.2 FACTURATION

En raison des nécessités de gestion administrative d'Essilor et du nombre conséquent d'opérations de valeur relative, les commandes mises en expédition font l'objet d'une facturation périodique hebdomadaire. Les factures et avoirs émis par Essilor font l'objet d'un relevé mensuel adressé à l'entité réglant effectivement la facture à Essilor ; il est entendu que ce relevé ne saurait en aucun cas se substituer aux factures émises et ne saurait par ailleurs constituer un point de référence s'agissant des délais de paiement applicables. Toute commande de produits sera facturée au prix convenu en vigueur à la date de prise de commande. Pour être recevable, toute demande ou réclamation relative au contenu d'une facture doit être formulée dans le mois suivant la réception du relevé. Tout procédé de facturation électronique sera réputé accepté par l'Acheteur suite au paiement par ce dernier d'une facture transmise électroniquement.

3.3 RÈGLEMENT

Le règlement des factures s'effectue à trente (30) jours fin de mois à compter de la date de leur émission :

- soit par traite L.C.R. prélevée directement sans acceptation ;
- soit par virement bancaire ;
- soit par chèque.

Il est précisé que la limite de paiement intervient à la fin du mois au cours duquel expirent les trente (30) jours **dans la limite du délai maximum de quarante-cinq (45) jours date d'émission de facture lorsque les factures émises sont des factures périodiques.**

Les règlements doivent correspondre exactement aux factures émises. Les réclamations ou litiges éventuels ne justifieront pas de suspension des paiements, et/ou de déductions unilatérales ou compensations à l'initiative de l'Acheteur sans l'accord écrit et préalable d'Essilor, mais seront analysés au cas par cas par Essilor et devront faire l'objet d'une discussion avec l'Acheteur.

Les suspensions, déductions ou compensations unilatérales constituent des pratiques abusives au sens de l'article L.442-1 du Code de commerce et seront notamment considérées comme un défaut de paiement pouvant entraîner l'application des dispositions suivantes.

En cas de défaut de paiement total ou partiel, à la date de paiement indiquée sur la facture, Essilor se réserve la possibilité de prendre toute mesure conservatoire de ses droits et notamment : 1. de constater l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode ou le délai de règlement prévu, et/ou ; 2. de compenser, à due concurrence de la créance d'Essilor en principal comme en intérêts, frais et accessoires, avec tous les avoirs, crédits, remboursements, ristournes, rabais ou remises et de façon plus générale toutes sommes qu'Essilor pourrait devoir à l'Acheteur défaillant à quelque titre que ce soit, et/ou ; 3. de suspendre toute livraison jusqu'à complet paiement, et de considérer les commandes en cours de traitement comme résolues. Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement rend exigible en sus des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €) par facture (il est précisé que cette indemnité forfaitaire n'est pas limitative du montant des autres frais qui pourraient être engagés par Essilor aux fins de recouvrement de ses factures). La perception des intérêts de retard ne fait pas obstacle à l'exigibilité de la dette, ni au droit d'Essilor de se prévaloir de l'application des sanctions prévues aux points 1 à 3 ci-dessus. En cas de retard ou de défaillance d'un groupement dans le paiement de factures lui incombant, Essilor se réserve la possibilité d'en réclamer le règlement directement aux adhérents concernés du groupement, ceux-ci conservant en tout état de cause la qualité d'Acheteurs à l'égard d'Essilor. Essilor se réserve le droit de conditionner la livraison de ses produits à la mise en place de conditions de règlement spécifiques (paiement comptant, paiement d'avances ou de dépôts de garantie, etc.) lorsque la situation l'exige du fait d'une évolution en cours de période des garanties financières de l'Acheteur, et notamment en cas d'impayés ou d'incidents de paiement, suspension ou cessation de la garantie de paiement d'un groupement, dégradation de la situation financière de l'Acheteur, et/ou selon les résultats d'une analyse de solvabilité.

Escompte pour paiement anticipé :

Essilor accorde un escompte pour paiement anticipé. Par paiement anticipé, il faut entendre un paiement intervenant au plus tard dix (10) jours à compter de la date d'émission de la facture, ou, pour l'Acheteur payant sur la base d'un relevé, un paiement intervenant au plus tard dans les dix (10) jours suivant la date d'émission du relevé. Le taux d'escompte pour paiement anticipé est fixé à un pourcent (1%) du montant TTC du relevé. Tout escompte abusivement déduit sera compensé sur les sommes dues à l'Acheteur et notamment les éventuelles ristournes à verser et pourra faire l'objet de l'application de pénalités de retard de paiement sur la partie de la facture ainsi non réglée.

3.4 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises livrées restent la propriété d'Essilor jusqu'à l'encaissement effectif et complet des sommes dues ; toutefois, l'Acheteur est autorisé à revendre les produits livrés dans le cadre de son activité commerciale normale. L'Acheteur s'engage, dans le cas d'une revente d'un produit à un professionnel, à informer son client de la clause de réserve de propriété pesant sur les produits qu'il se propose d'acquérir, et du droit que se réserve Essilor de revendiquer, entre ses mains, soit les produits litigieux, soit le prix en vertu de l'article L. 624-16 du Code de commerce. La simple remise d'un titre créant une obligation de payer ne constitue pas paiement au sens de la présente clause, la créance originaire d'Essilor sur l'Acheteur subsistant avec toutes les garanties qui lui sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que ladite obligation de paiement ait été exécutée. Les reports d'échéance éventuellement accordés seront assortis de la même réserve de propriété. Tant que le prix n'aura pas été intégralement encaissé, l'Acheteur devra individualiser les marchandises livrées et ne pas les mélanger à d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. Ainsi, l'Acheteur s'interdit d'enlever les emballages ou étiquettes apparaissant sur les marchandises en stock et non encore réglées. Les risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que la responsabilité des dommages occasionnés sont transférés à l'Acheteur dès la livraison des marchandises, celui-ci doit les assurer pour le compte d'Essilor et à ses frais. En cas de saisie ou de tentative de saisie par un tiers, l'Acheteur s'oblige à faire mention du droit de propriété d'Essilor et à en aviser Essilor sans délai.

4. LIVRAISONS / INSTALLATIONS DANS LES LOCAUX DE L'ACHETEUR

La livraison intervient à la remise des marchandises à l'Acheteur, en mains propres ou au lieu désigné par ce dernier et accepté par Essilor. Il appartient à l'Acheteur de vérifier, au moment de la livraison, la conformité de la marchandise à la commande et les éventuelles avaries ou pertes de transport, et s'il y a lieu, de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur, et d'avertir immédiatement Essilor afin qu'elle soit en mesure d'exercer son recours contre le transporteur.

Les modalités de livraison pourront dans certains cas être indiquées par Essilor lors de la commande et seront, à défaut, définies ultérieurement avec l'Acheteur en considération de la nature des produits commandés ; étant entendu que le choix du transporteur sera par principe de la seule initiative d'Essilor et que les coûts en résultant pour l'Acheteur seront calculés par commande selon les montants communiqués à ce dernier avec les tarifs d'Essilor.

S'agissant spécifiquement des livraisons dans les DROM-COM, le port des marchandises livrées est facturé en proportion du poids et du volume de ces dernières, en sus des taxes douanières spécifiques.

Les délais d'expédition, de mise à disposition ou de toute autre nature ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités des transporteurs, des possibilités d'approvisionnement et de l'ordre d'arrivée de commandes. A défaut d'accord relatif à la date de livraison des marchandises entre Essilor et l'Acheteur lors de la prise de commande, la date de livraison sera fixée par Essilor compte tenu des disponibilités de ses techniciens dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date de commande des marchandises. Le cas échéant, l'Acheteur pourra - par téléphone auprès du service commercial d'Essilor - proposer une date alternative à celle soumise par Essilor et ce au plus tard soixante-douze (72) heures ouvrées avant cette date. Au-delà d'un délai de six (6) mois à compter de la date de commande des marchandises et à défaut d'accord sur la date de livraison avec l'Acheteur, Essilor se réserve le droit de livrer la commande après en avoir informé l'Acheteur et d'en facturer le montant.

La non observation des délais convenus ne peut donner lieu à des indemnités, pénalités ou dommages et intérêts ou à annulation de commande; il en sera de même pour la non-exécution des commandes dans les cas de force majeure ou dans toute circonstance indépendante de la volonté d'Essilor ainsi que lors de l'immobilisation du matériel pour réparation pendant ou après la garantie. Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution, même si elle est acceptée par Essilor, entraîne une prolongation du délai de livraison prévu selon les modalités communiquées par Essilor à l'Acheteur. En tout état de cause, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'Acheteur est à jour de ses obligations envers Essilor.

Il est par ailleurs précisé que l'Acheteur fera son affaire de s'assurer que ses locaux, ses infrastructures (et notamment les installations électriques, canalisations, plomberie, et les cloisons) et son mobilier permettent la bonne livraison et/ou installation et/ou déplacement des produits visés aux présentes. L'Acheteur s'interdit de ce fait tout recours et/ou toute réclamation à l'encontre d'Essilor en cas de détérioration du produit, de ses locaux, de ses infrastructures ou du mobilier y figurant si cette détérioration est imputable à une inadaptation ou une défaillance existante au sein des éléments précités.

5. RÉCLAMATIONS RETOUR DE MATÉRIEL GARANTIES RESPONSABILITÉ SERVICE APRÈS-VENTE

Toute réclamation sur l'éventuelle non-conformité d'un produit à la commande doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de réception dudit produit ; au-delà de ce délai, toute livraison sera réputée conforme et exempte de tout vice sans aucun recours pour l'Acheteur. Le retour d'un produit pour analyse par Essilor de la non-conformité alléguée dans le délai précité devra être opéré conformément aux prescriptions du service après-vente d'Essilor (à savoir notamment emballage adapté du produit puis transport et enlèvement convenus avec l'Acheteur), aux frais et aux risques exclusifs de l'Acheteur. En cas de non-conformité à la commande des produits livrés dûment constatée par Essilor, l'Acheteur pourra retourner les produits non conformes à Essilor. Essilor procédera alors, à sa seule discrétion, au remplacement gratuit ou au remboursement des produits concernés et ceci à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts. Par ailleurs, toute contestation portant sur une facture devra être formulée par l'Acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception auprès d'Essilor, dans un délai d'un (1) an maximum à compter de la date d'émission de la pièce concernée. A défaut, les factures seront considérées comme définitivement acceptées par l'Acheteur, et ne pourront donc plus faire l'objet d'une quelconque contestation, recours ou action judiciaire par ce dernier. En tout état de cause, la contestation d'une partie de facture ou d'avoir par l'Acheteur ne pourra en aucun cas justifier le non-paiement de toute la facture concernée ; dans une telle hypothèse ainsi qu'en cas de contestation s'avérant ultérieurement non fondée, les pénalités et indemnités de retard prévues par l'article L.441-10 du Code de commerce seront dues de plein droit par l'Acheteur concerné.

Les produits vendus neufs bénéficient d'une garantie commerciale pièces, main d'oeuvre et déplacements d'un (1) an à compter de la date de livraison, sauf durée différente expressément convenue avec l'Acheteur et conformément à la politique commerciale d'Essilor. Les interventions d'Essilor au titre de cette garantie commerciale ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Cette garantie ne couvre pas les consommables et pièces dites d'usure.

CONFIDENTIEL

Pour certaines catégories de produits, l'Acheteur pourra souscrire à des extensions de garantie. Si les conditions d'application de cette garantie sont réunies, Essilor pourra décider de procéder soit au changement de la pièce ou du produit concerné, soit à la réparation de la pièce ou du produit concerné. En cas de changement de pièce ou de produit, Essilor deviendra propriétaire de ladite pièce ou dudit produit présentant un défaut de fabrication.

La garantie commerciale contre les défauts de fabrication énoncée ci-dessus n'est pas valable si les pièces remplacées ou les matériaux utilisés ne sont pas conformes aux spécifications du produit d'origine d'Essilor. L'Acheteur n'a aucun droit à l'encontre d'Essilor en ce qui concerne les produits vendus en tant que marchandises de qualité inférieure ou usagées.

Pour tous les produits hors garantie, Essilor assure une prestation de service après-vente au tarif en vigueur. Cette prestation comprend la réparation et la fourniture de pièces de rechange et de biens consommables. Sont contractuellement assimilés à force majeure et constitueront des causes d'extinction ou de suspension des obligations d'Essilor les événements susceptibles d'arrêter ou de réduire la fabrication, le transport des marchandises et tout événement de nature à empêcher ou rendre économiquement exorbitante l'exécution des engagements d'Essilor. Essilor ne s'engage qu'au remplacement des produits affectés d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit. En tout état de cause, la responsabilité d'Essilor est limitée aux dommages matériels directs, pour un montant n'excédant pas le montant total H.T. de la commande concernée. Ne sont pas assimilés à un vice ou un défaut de conformité, les défauts imputables à l'Acheteur et/ou à son client et/ou à tout tiers et résultant (i) de sa faute ou négligence ou d'une utilisation ou d'un entretien non conforme aux instructions et recommandations d'Essilor, d'un abus, de la dégradation volontaire ou accidentelle, et/ou (ii) les dommages causés par un accident, un choc, un stockage inadéquat du produit, une exposition à la chaleur, des produits chimiques, des modifications/réparations non autorisées et toute autre

6. TRAÇABILITÉ / MATÉRIOVIGILANCE

Il appartient à l'Acheteur, en sa qualité de professionnel chargé de la mise en service des dispositifs médicaux vendus par Essilor (au sens des réglementations européennes et nationales applicables), de mettre en oeuvre un système de traçabilité. À cet effet, l'Acheteur devra conserver pendant trois (3) ans les coordonnées personnelles (dont l'adresse) de tous les clients finaux ayant la qualité d'utilisateur de dispositifs médicaux ainsi que les éléments d'identification des produits qui leur ont été remis. Ces informations devront être communiquées immédiatement à Essilor à première demande et pour quelque motif que ce soit (notamment en cas de de détection d'une défectuosité ou risque de défectuosité ou en cas d'action impliquant le retrait du marché d'une catégorie de produits).

D'une manière générale, l'Acheteur s'engage à se conformer à l'ensemble des réglementations qui lui sont applicables en tant que distributeur de dispositif médical. Notamment, il s'engage à respecter les obligations lui incombant en termes de matériovigilance.

7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

7.1 DONNÉES RELATIVES AUX CLIENTS FINAUX

Il appartient à l'Acheteur et Essilor de se conformer aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Informatique et Libertés, au Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces don-

nées et de toutes autres règles, normes, codes, référentiels et guides applicables aux traitements (ci-après désignés « Règlement Général sur la Protection des Données »), par exemple pour permettre la transmission à Essilor des données personnelles relatives au client final en vue notamment de l'exécution par cette dernière de ses obligations contractuelles.

L'Acheteur est qualifié de « responsable de traitement » et Essilor de « sous-traitant » au sens du Règlement Général sur la Protection des Données. Les traitements de données personnelles relatives au client final que met en oeuvre Essilor portent essentiellement sur les données personnelles suivantes : noms, prénoms et prescription médicale pour les clients finaux. Lesdits traitements répondent à la description suivante :

• Finalités visées : commande, fabrication ; expédition, livraison, et suivi des Produits ; facturation des équipements.

• Nature des traitements : transfert, conservation, structuration, consultation, extraction, exclusion, et tout autre action nécessaire en vue de la réalisation des finalités visées par les traitements au nom et pour le compte de l'Acheteur ;

• Personnes concernées : porteurs de dispositifs médicaux ;

• Types de données personnelles traitées : données d'identification et données relatives à la correction visuelle ;

• Durée de conservation des données : Quinze (15) ans.

Ces traitements de données entre l'Acheteur et Essilor sont fondés sur le contrat (article 6-1.b du Règlement Général sur la Protection des Données). L'Acheteur, dans la mesure où il peut être amené à traiter des données de santé via les prescriptions médicales, s'engage à obtenir le consentement du client final ou de répondre à l'une des conditions prévues à l'article 9-2 du Règlement Général sur le Protection des données et à informer préalablement à toute collecte le client final sur la sensibilité des données afin de pouvoir traiter ces données.

A cet égard, Essilor s'engage à :

• Ne traiter les données personnelles que sur instruction documentée de l'Acheteur, y compris en ce qui concerne les transferts de données personnelles vers des pays tiers situés en dehors de l'Union Européenne. Sauf précisions contraires, les instructions documentées sont réputées être les bons de livraison fournis par l'Acheteur à Essilor. En l'absence d'instructions documentées écrites, claires et précises de la part de l'Acheteur, Essilor traitera les données personnelles conformément aux présentes Conditions Générales de Vente ;

• Aviser sans délai l'Acheteur si, selon elle, une instruction enfreint le Règlement Général sur la Protection des Données ;

• Veiller à ce que ses personnels amenés à traiter les données personnelles soient soumis à une obligation légale ou contractuelle de confidentialité et soient correctement formés aux traitements et aux mesures de sécurité techniques et organisationnelles;

• Prendre toutes les mesures requises pour garantir un niveau de sécurité du traitement adapté aux risques susceptibles de peser sur les données personnelles, notamment en protégeant les données personnelles contre la destruction, la perte, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisés, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite ;

• Informer par écrit l'Acheteur de toute violation de données personnelles affectant ou concernant les données personnelles confiées, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et à lui communiquer, sans délai injustifié, au fur et à mesure qu' il en prend connaissance, tous éléments nécessaires (i) pour l'exécution des obligations légales ou réglementaires de l'Acheteur en matière de notification des violations de données personnelles aux autorités de contrôle et/ou aux personnes concernées, et (ii) pour remédier à la violation de données personnelles ou limiter ses conséquences ;

• Aider l'Acheteur, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus par le Règlement Général sur la Protection des Données (droits d'accès, de modification, de rectification, de suppression, de s'opposer au traitement, etc.) ;

• Aider l'Acheteur à respecter son obligation d'évaluer les risques afférents au traitement des données personnelles (analyses d'impact) ;

• A l'expiration de la durée maximale édictée par les autorités compétentes,, supprimer toutes les données personnelles sauf à se conformer à une obligation légale lui imposant de conserver une copie des données personnelles ;

• Mettre à la disposition de l'Acheteur toutes les informations strictement nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par l'Acheteur ou un autre auditeur que l'Acheteur a mandaté, et contribuer à ces audits (après signature préalable d'engagements de confidentialité spécifiques soumis par Essilor).

L'Acheteur est informé et accepte qu'Essilor recoure à des sites de production constitutifs de sous-traitants au sens du Règlement Général sur la Protection des Données, et tient la liste de ces sites de production à sa disposition sur le site www.essilorpro.fr. Essilor mettra à jour la liste précitée en cas de besoin et l'Acheteur aura dès alors la possibilité d'émettre des objections pour motifs légitimes et dûment justifiés. Lorsque Essilor recrute un autre sous-traitant pour mener des activités de traitement spécifiques pour le compte de l'Acheteur, les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans les présentes CGV sont imposées par Essilor à cet autre sous-traitant par contrat ou Essilor s'assurera que cet autre sous-traitant accepte de mettre en place des garanties suffisantes de manière à ce que les traitements de données répondent aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données. Si le recours à cet autre sous-traitants implique la transmission de données personnelles à des pays tiers situés en dehors de l'Union Européenne (ci-après « UE ») ou l'Espace économique européen (notamment, des sites de production du groupe auxquels Essilor peut avoir recours ponctuellement, pour des raisons logistiques et de gestion de l'approvisionnement), et que ce pays ne dispose pas d'un niveau de protection des données adéquat par rapport à l'UE, Essilor garantit ce niveau de protection des données en concluant des clauses contractuelles types définies par la Commission de l'UE avec cet autre sous-traitant. Cet autre sous-traitant peut être situé en dehors de l'Union Européenne. Lorsque cet autre sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, Essilor demeure pleinement responsable devant l'Acheteur de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations. Dans le cadre du traitement de la commande, Essilor peut être amenée à partager les données transmises par l'Acheteur à d'autres filiales du Groupe et des prestataires externes au Groupe. Dans le cadre du traitement de la commande, Essilor peut être amenée à partager les données transmises par l'Acheteur à d'autres filiales du groupe EssilorLuxottica et des prestataires externes au groupe.

7.2 DONNÉES RELATIVES À L'ACHETEUR

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les données à caractère personnel concernant l'Acheteur et ses préposés font l'objet de traitements automatisés par Essilor aux fins de gestion de la présente relation commerciale, lesquels visent principalement les noms, prénoms et les coordonnées du personnel de l'Acheteur et des magasins d'optique bénéficiaires des produits Essilor®. Par ailleurs, les données concernant l'Acheteur peuvent également être utilisées à des fins de de déclaration des éventuels avantages qui peuvent être accordés à l'Acheteur conformément aux réglementations « Transparence » et « Anti-cadeaux ». Ces traitements sont fondés sur l'existence d'un contrat entre l'Acheteur et Essilor, permettant à cette dernière de pouvoir assurer le suivi et la gestion de ses relations commerciales avec ses clients. Ces données sont conservées par Essilor pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale. Seul le personnel restreint et strictement habilité par Essilor est destinataire de ces données. Par ailleurs, dans le cadre des dispositifs législatifs et réglementaires dits « Transparence » et « Anti-cadeaux », Essilor sera amenée à rendre publics les avantages qu'elle pourrait accorder à l'Acheteur. A ce titre, les données à caractère personnel concernant les bénéficiaires d'avantages font l'objet d'un traitement automatisé aux fins de mise en oeuvre par Essilor de ses obligations légales de transparence prévues par le Code de la Santé Publique ; eu égard à son caractère obligatoire, l'Acheteur ne dispose pas de droit d'opposition sur ce traitement. L'Acheteur et son personnel disposent d'un droit d'accès, d'opposition pour motifs légitimes (sauf exceptions), de rectification (en cas d'inexactitude) sur les données le concernant et du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr. À cet effet, il convient d'adresser un courrier à Essilor France – Direction Commerciale, Suivi Informatique et Libertés, 45/47 Boulevard Paul Vaillant-Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine.

Seul le personnel restreint et strictement habilité par Essilor est destinataire de ces données.

L'Acheteur est tenu d'informer ses préposés du traitement de leurs données personnelles par Essilor, en qualité de responsable de traitement, dans le cadre des finalités précisées dans cet article. Essilor se réserve le droit de vérifier si une information conforme Règlement Général sur la Protection des Données est dûment communiquée aux préposés.

La présente clause pourra être modifiée en cas de publication d'un référentiel par l'autorité de contrôle, constituant un cadre de référence pour les traitements décrits ci-dessus.

8. TRANSPARENCE DES AVANTAGES- LOI ANTI-CADEAUX

Essilor est tenue de rendre publics certains avantages octroyés, conformément à la réglementation applicable. A ce titre, Essilor peut être tenue d'accomplir un certain nombre de formalités et de déclarer les avantages consentis à l'Acheteur et/ou à ses salariés. Il est entendu expressément par l'Acheteur que sa coopération dans les délais légaux est nécessaire à ce titre et qu'à défaut, aucun avantage (à l'exception des avantages commerciaux susceptibles d'être accordés dans le cadre des relations de fournisseur à distributeur) ne pourra être octroyé par Essilor partiellement ou en totalité.

9. CONTRÔLE DES EXPORTATIONS – BIENS À DOUBLE USAGE

Les produits commercialisés par Essilor peuvent être éventuellement soumis à des restrictions par les réglementations sur le contrôle des exportations (et notamment les réglementations applicables aux biens à double usage). Si un produit commercialisé par Essilor est soumis à ce titre à une obligation de licence et qu'Essilor n'est pas en mesure d'obtenir une telle licence conformément à la réglementation applicable, Essilor se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la commande de l'Acheteur, sans qu'une quelconque compensation ne soit due à ce dernier.

L'Acheteur s'engage à ne pas vendre, exporter, réexporter, transférer ou prêter, directement ou indirectement, tout produit (y compris les pièces de rechange et les outils et documents associés livrés avec le produit) à toute personne ou entité ou vers toute destination interdite par les réglementations applicables au contrôle des exportations, sans obtenir préalablement l'autorisation des autorités gouvernementales compétentes, telle que requise par lesdites réglementations.

L'Acheteur s'engage à informer Essilor rapidement de toute violation présumée de ladite réglementation dont il aurait eu connaissance et à coopérer avec Essilor dans le cadre des éventuelles enquêtes qui pourraient être diligentées par les autorités compétentes. Sur demande d'Essilor, l'Acheteur fournira un Certificat d'utilisation finale et un Certificat de non réexportation, sur la base du formulaire fourni par Essilor.

L'Acheteur relèvera Essilor de toutes responsabilités, sanctions et condamnations qui seraient prononcées à l'encontre d'Essilor du fait du non-respect de ces réglementations du fait du non-respect par l'Acheteur de la réglementation applicable au contrôle des exportations et/ou de la présente clause.

10. EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Nonobstant toutes dispositions contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur, aucune pénalité, de quelque nature que ce soit, ne sera acceptée par Essilor, sauf accord préalable et écrit d'Essilor. Seul le préjudice éventuellement subi et préalablement démontré par l'Acheteur pourra, après accord préalable et écrit d'Essilor, ouvrir droit à réparation. L'Acheteur devra, à cet égard, fournir à Essilor tout document attestant du préjudice subi (bon de livraison, etc.).

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & UTILISATION DES MARQUES ESSILOR

L'Acheteur s'engage à se conformer à l'intégralité des dispositions des conditions générales d'utilisation des marques et matériels publicitaires figurant en Annexe et d'une manière générale, à toute instruction ou recommandation reçue d'Essilor.

Tous les droits de propriété intellectuelle sur les produits restent à tout moment la propriété d'Essilor et/ou de ses licenciés. Toute licence d'utilisation accordée à l'Acheteur en vertu des présentes Conditions Générales de Vente est non-transférable et non-exclusive et ne pourra être utilisée que dans le cadre de l'exploitation interne des produits par l'Acheteur.

12. RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de réclamation ou de litige commercial, notamment dans les cas signalés à l'article 5 ci-dessus, l'Acheteur est invité à s'adresser à son agence commerciale. L'ensemble des relations commerciales et contractuelles découlant notamment des présentes Conditions Générales de Vente et des éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, quelle qu'en soit la nature, et tous les litiges en découlant, seront régis par le droit français (exclusion faite de la convention de Vienne). En cas de différend pouvant survenir entre Essilor et l'Acheteur relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation des relations commerciales et contractuelles et/ou dans l'interprétation et/ou l'application des Conditions Générales et/ou de tout autre document contractuel en vigueur entre Essilor et l'Acheteur, il est fait, à défaut de solution amiable, attribution de juridiction aux Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de paiement par traites.

ANNEXE : CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES MARQUES ESSILOR ET DES MATÉRIELS PUBLICITAIRES

1. GÉNÉRALITÉS

a) Les présentes conditions s'appliquent à la marque ESSILOR® ainsi qu'à toutes les marques, logos, noms commerciaux dont Essilor International (ci-après « Essilor ») est propriétaire, et notamment la marque VARILUX®, ci-après dénommées "les marques ESSILOR".

b) Les présentes conditions s'appliquent à tout client ou groupement de clients, qui les accepte et s'oblige à les respecter. Le non-respect de l'une quelconque des présentes conditions pourra entraîner la suspension des livraisons, sans préjudice de tous dommages et intérêts, après mise en demeure restée infructueuse dans les huit (8) jours suivant sa réception.

c) Il est rappelé que l'expression « Groupe Essilor International » et/ou la dénomination « Essilor International » intègrent la marque ESSILOR®, et qu'à ce titre, leur utilisation par l'opticien est strictement interdite sauf pour désigner à titre de simple citation ou de référence les produits authentiques mis sur le marché par Essilor uniquement sous la marque ESSILOR®, ou autorisation préalable d'Essilor dans les conditions prévues ci-après.

d) Il est rappelé que si l'usage des marques ESSILOR, pour désigner à titre de simple citation ou de référence les produits authentiques mis sur le marché par Essilor sous la marque ESSILOR®, ne peut être interdit, l'usage insolite ou trop personnalisé peut, s'il cause à Essilor préjudice, être réprimé. En cas de non-respect des présentes conditions générales d'utilisation des marques ESSILOR, Essilor se réserve le droit, sans préjudice de l'application du paragraphe b) ci-dessus, d'engager à l'encontre de l'opticien ou du groupement toute action judiciaire ou extra-judiciaire destinée à faire constater, cesser et / ou sanctionner les agissements illicites reprochés.

2. UTILISATION DES MARQUES ESSILOR

a) Dans ses documents commerciaux, le client ou groupement de clients s'interdit expressément tout usage des marques ESSILOR, sauf à titre de simple citation ou référence au nom du produit dans le cadre d'une activité commerciale réelle sur le produit concerné. L'utilisation de ces marques ESSILOR s'accompagnera obligatoirement du signe ® et précisera systématiquement en toutes lettres que ces marques sont propriété d'Essilor. En outre, l'usage des logos, graphismes et autres signes distinctifs des marques, ainsi que d'éléments tirés de la communication d'Essilor, est strictement interdit sans avoir obtenu l'accord préalable de l'entreprise, et ce, quel que soit le support concerné (vitrine, devis, site internet, annuaire, etc.) et à quelque titre que ce soit.

b) Toute campagne publicitaire mentionnant sous quelque forme que ce soit l'une quelconque des marques ESSILOR, ou l'un quelconque de ses éléments de communication devra être soumise à Essilor. Celle-ci se réserve la possibilité d'y apporter toute modification de son choix, de fixer discrétionnairement les modalités d'utilisation des marques et de refuser le projet commercial ou publicitaire soumis, s'il lui apparaissait incompatible avec l'image des marques ESSILOR, ou si le chiffre d'affaires réalisé avec les produits concernés était insuffisant. Tout support présentant des éléments des marques ESSILOR et utilisé en violation des éventuelles instructions transmises par Essilor ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation devra être retiré par l'opticien ou le groupement d'opticiens. Pour permettre à Essilor de vérifier cette conformité, le client devra soumettre à l'accord d'Essilor toute campagne publicitaire préalablement à sa mise en oeuvre, en respectant un délai suffisant. Toute correspondance à ce sujet devra être adressée à Essilor - Service Trade-Marketing – 45-47, Quai Jean Compagnon – 94200 IVRY-SUR-SEINE.

3. USAGE DES MATÉRIELS PUBLICITAIRES ESSILOR

a) Les matériels publicitaires ESSILOR® (affiches, présentoirs, supports de communication digitale, des sites internet et réseaux sociaux, etc.) ont été développés pour accompagner la vente des verres ophtalmiques ESSILOR®. Ils doivent être utilisés tels quels, sans modification ni ajout ; l'opticien est seulement autorisé à apposer dans les encarts réservés à cet effet les éléments d'identification de son point de vente, à l'exclusion de tout autre élément.

b) Le matériel publicitaire doit être utilisé exclusivement dans le point de vente pour lequel il a été fourni et pour la présentation des articles achetés auprès d'Essilor.

c) Le matériel publicitaire mis à la disposition de l'opticien est la propriété exclusive d'Essilor. L'opticien s'engage, en qualité de dépositaire, à en assurer la garde raisonnablement et à le maintenir en bon état. L'opticien ne pourra, à titre gratuit ou onéreux, ni céder, ni sous-louer, ni prêter le matériel publicitaire, ni consentir ou laisser acquérir de quelconques droits sur ledit matériel.

d) L'opticien s'engage à respecter les conditions d'utilisation spécifiques figurant sur les matériels publicitaires et / ou qui pourront être communiquées par Essilor par tous moyens. En particulier, l'opticien s'engage à cesser spontanément toute utilisation des matériels publicitaires au plus tard à l'expiration des droits d'exploitation desdits matériels, conformément aux informations communiquées par Essilor à cet égard. A défaut, la responsabilité de l'opticien pourra être engagée par Essilor ou par les ayants-droit concernés.

e) Le matériel publicitaire pourra être repris à tout moment par un représentant d'Essilor. Nonobstant les conditions d'utilisation spécifiques communiquées par Essilor, cette dernière pourra à tout moment demander à l'opticien de cesser tout usage des matériels publicitaires et exiger soit leur restitution, soit leur destruction à la charge de l'opticien, notamment en cas de non-respect des présentes Conditions générales d'utilisation des marques ESSILOR et des matériels publicitaires.

45/47, bd Paul Vaillant-Couturier
94200 IVRY-SUR-SEINE

0 805 200 200 Service & appel gratuits

FAX : 01 72 70 76 85
E-MAIL : ophtalmo@essilor.fr

© Essilor International - SAS au capital de 277 845 100 € - 147, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont - RCS Créteil 439 769 654. Les instruments présents au catalogue sont des dispositifs médicaux portant le marquage CE et réservés aux professionnels de santé. Consultez les notices spécifiques à chacun pour plus d'information. Les précautions de sécurité et les procédures d'utilisation doivent être parfaitement assimilées avant l'utilisation de ce dispositif. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans le manuel d'utilisation. Les règles d'utilisation de ces instruments par les professions de santé doivent être conformes aux disposition du Code de la Santé Publique. Sous réserve d'erreurs typographiques, images non contractuelles. Document imprimé sur papier FSC et PEFC - Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Crédits photos : DR. 20255. 02-2024. COPH24 - Création : Agence Manitoba.